



La Foulée Verte - 816, chemin Pin Bernard - 83690 SALERNES

Tél. 04 94 85 80 33 / 07 69 44 47 73

Email : foulee.verte83@gmail.com

www.foulee-verte-salernes.com



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 4 juillet 2025

Sur convocation de son Président, Michel PETIT, en date du 3 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la Foulée Verte s'est réunie le vendredi 4 juillet 2025 dans la salle des Plantiers, à Salernes.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 17h15.

Les feuilles de présence font apparaître un nombre de 67 adhérents présents ou représentés sur 102 adhérents (42 présents et 25 représentés).

L'article 11 des statuts stipule que « pour pouvoir valablement délibérer, l'AGE devra réunir au moins le tiers des membres de l'association ».

Le quorum (34 sur 102) est atteint (67 sur 102) et l'AGE peut donc valablement délibérer.

Le vice-président, Jean-Claude Delbosc, rappelle qu'à la suite de la démission de 5 membres du Bureau, pour convenances personnelles, le Conseil d'Administration (CA) n'avait plus le nombre minimal d'administrateurs requis pour poursuivre son activité.

L'objet de cette AGE est de modifier les statuts de l'association, notamment l'article 8, et d'élire un nouveau CA pour une période de trois ans, à compter de l'exercice 2025-2026.

I – Modification de l'article 8, alinéa 1, des statuts

- rédaction actuelle : « l'association est dirigée par un conseil d'administration (CA) composé de 7 membres minimum à 9 membres maximum »,

- nouvelle rédaction proposée : « l'association est dirigée par un conseil d'administration (CA) composé de 5 membres minimum à 9 membres maximum ».

Explication : le fait de baisser le nombre d'administrateurs de 7 à 5 permet une plus grande facilité de constitution du CA et donc assure une plus grande pérennité de l'association.

La nouvelle rédaction de l'article 8, alinéa 1, des statuts est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

II - Election du nouveau Conseil d'Administration (CA)

Une liste de 9 membres se présente au vote des adhérents :

- Annie BELLANGER	- Christian DEZEURE	- Michel PETIT
- Valérie CIMOLINO	- Franck FONTAINE	- Julie ROCHER
- Joaquim DA SILVA	- Gérard PÉNY	- Vincent TOMASSIAN

Les neuf membres sont élus au CA à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Jean-Claude DELBOSC précise que le passage de témoin entre l'ancien et le nouveau CA se fera le 11 juillet 2025 et que la clôture des comptes de l'exercice 2024-2025 sera présentée par l'ancien CA lors de l'assemblée générale ordinaire qui devrait se tenir au mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire se clôture à 18h30.

La Secrétaire, Anne-Marie DENIZOT

Le Président, Michel PETIT